BAC DE SES · SESSION 2023

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Polynésie | Jour 1 | Structure sociale

Vous montrerez que, depuis la seconde moitié du XXe siècle, la structure socioprofessionnelle française a connu des évolutions importantes.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

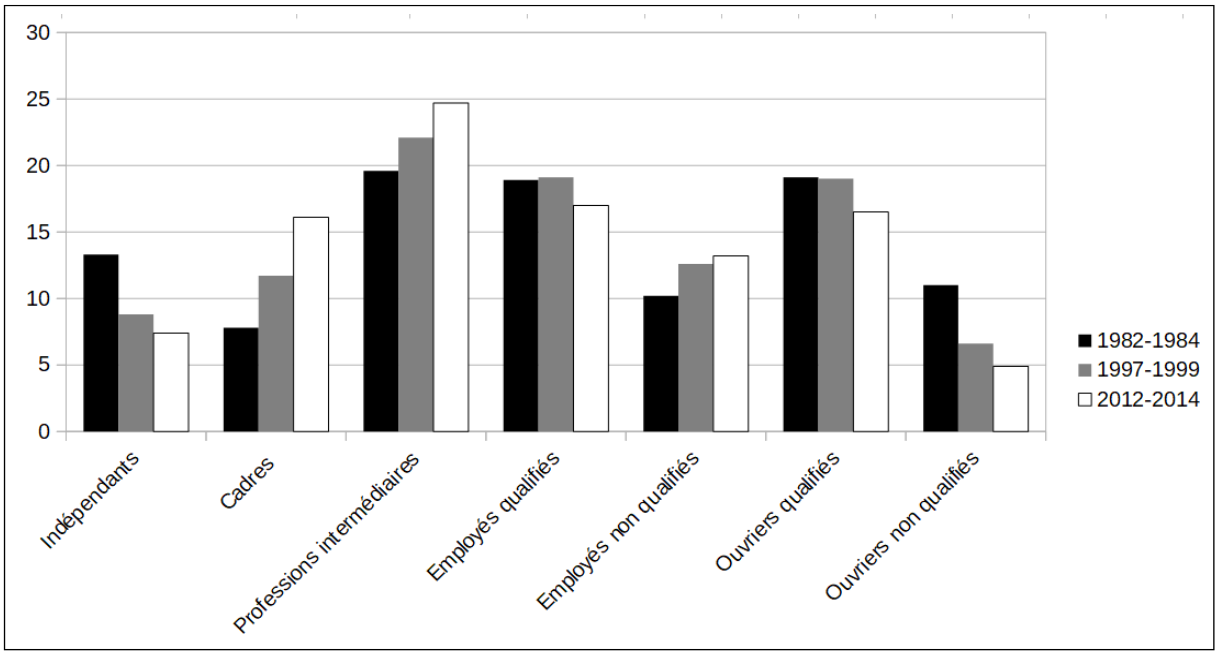
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que, depuis la seconde moitié du XX^{e} siècle, la structure socioprofessionnelle française a connu des évolutions importantes.

DOCUMENT 1

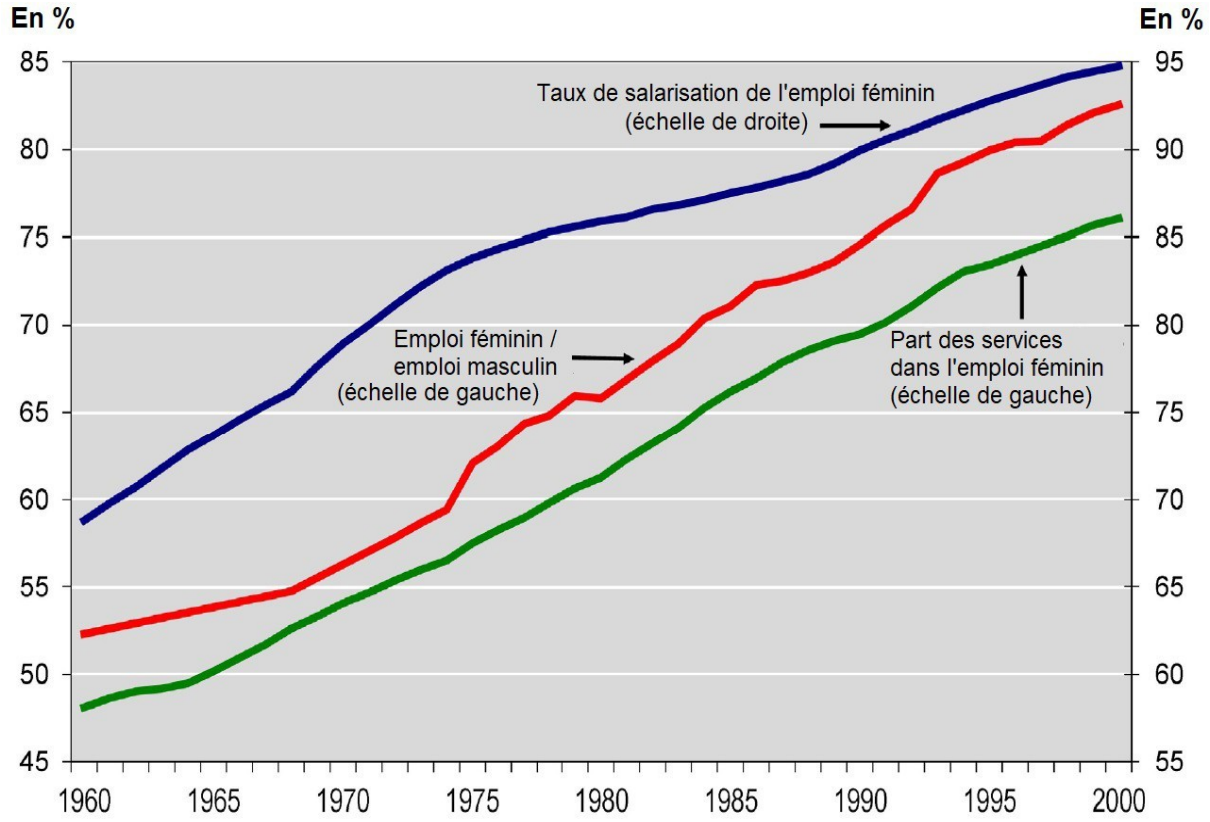
Évolution des métiers en France depuis 30 ans (en %)



Source : d'après Charline BABET, « Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans ? Forte progression des métiers du tertiaire et des métiers les plus qualifiés », *DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) analyses*, janvier 2017.

DOCUMENT 2

Trois grandes tendances de l'emploi des femmes entre 1960 et 2000



Lecture : En 2000, l'emploi féminin représentait 92,5 % de l'emploi masculin.

Source : d'après Michel HUSSON, « L'emploi des femmes en France depuis 1960 », *La revue de l'IRES (Institut de Recherches Économiques et Sociales)*, mai 2018.

DOCUMENT 3

Depuis le début des années 1960, les femmes ont massivement investi le marché du travail. Le taux d'activité[1] des femmes a fortement augmenté : de 46 % au début des années 1960, il est passé à 67,2 % en 2017 pour les femmes de 15 à 64 ans. Dans le même temps, celui des hommes s'est réduit, passant de 89 % à 75,6 %, sous l'effet de l'allongement de la durée des études [...].

C'est un changement majeur. Au sein des couples, la norme n'est plus celle de la femme au foyer, mais celle du ménage à double apporteur de revenu.

Cela ne signifie pas que les femmes n'ont jamais travaillé, dans l'histoire, mais que leur activité n'était pas, le plus souvent, rémunérée. Une partie des évolutions décrites pour la période 1960-2017 résulte de l'intégration à la sphère marchande d'un travail invisible et gratuit (épouse d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants, etc.). Mais elle ne s'y réduit pas. Et l'intégration au salariat, donc au travail rémunéré, change la donne.

La volonté d'indépendance financière, d'indépendance tout court, a conduit les femmes, à partir des années 1960, à s'insérer dans les études et dans l'emploi bien plus massivement qu'elles ne l'avaient fait auparavant. La croissance économique des Trente Glorieuses a facilité cette insertion (besoin important de main-d'œuvre), en même temps qu'elle en a résulté. De force d'appoint, les femmes sont devenues partie prenante de la population active. Elles représentent 48,8 % de la population active en 2017 et 49,8 % des salarié.e.s.

Source : Louis CHAUVEL, Anne LAMBERT, Dominique MERLLIE, Françoise MILEWSKI, *Les mutations de la société française*, 2019.

1 : Le taux d'activité correspond au nombre d'actifs rapporté à l'ensemble de la population en âge de travailler. On considère comme étant en âge de travailler les personnes âgées de 15 à 64 ans.